
47^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, le 21 juin 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente, Madame la Haute-Commissaire,

La Suisse est préoccupée par les restrictions grandissantes à l'égard des **droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association** dans le monde, notamment :

- Les arrestations et condamnations de journalistes, de défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et de blogueuses et blogueurs pour avoir pacifiquement mené leurs activités ou exprimé leurs opinions **au Bangladesh, en Irak et en Iran**.
- Les restrictions continues des libertés fondamentales en **Russie**, notamment la classification des organisations de la société civile comme extrémistes.
- L'usage excessif de la force lors des manifestations en **Colombie**, où la Suisse appelle tous les acteurs à la retenue et au dialogue.
- La répression des droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique à **Hongkong**, ainsi que la nouvelle réforme électorale et la loi sur la sécurité nationale.

Par ailleurs, la Suisse s'inquiète des allégations concernant l'usage excessif de la force dans la prison de Jau au **Bahreïn**. Elle appelle les autorités à mener des investigations en vertu de la Convention contre la torture.

En **Afghanistan**, la situation sécuritaire est d'une instabilité croissante. La Suisse est particulièrement préoccupée par la situation des minorités, telle que la communauté d'Hazara qui est la cible d'attentats.

La Suisse appelle les autorités du **Nicaragua** à mettre fin à la répression des opposants et à s'engager à ce que les élections de novembre soient justes et libres.

Enfin, la Suisse s'inquiète des hostilités persistantes dans le **Tigré en Ethiopie**. Elle appelle toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme et à assurer l'accès humanitaire.

Je vous remercie.